



CENTRE RE-SOURCE  
**SVS**  
Former | Accompagner | Prévenir

## Formation SVS Prévention en milieu scolaire

à TOURS du 25 février au 01 Mars 2019

5 jours de formation à suivre dans l'ordre de J1 à J5 dans son intégralité :

J1 Lundi J2 Mardi J3 Mercredi J4 Jeudi J5 Vendredi

J'ai fait les Bases les \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ 201\_\_  
à \_\_\_\_\_

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

PROFESSION :

TEL :

EMAIL :

*Le tarif est fixé à 100 euros par journée de formation. Soit 500€ pour les 5 jours.*

Afin de valider votre inscription :

- veuillez envoyer **par mail** ce formulaire complété à l'adresse suivante [stephmouclier.svs@gmail.com](mailto:stephmouclier.svs@gmail.com).
- Ainsi qu'un **chèque d'acompte à l'ordre de SVS** de 250 € à l'adresse suivante : 12 avenue de la République 37100 Tours. Ce chèque d'acompte sera encaissé dès le nombre de 8 participants atteint.

*Nous nous réservons le droit de reporter la formation si le nombre de participants est inférieur à 8 personnes. Dans ce cas, votre acompte vous sera retourné dès l'annulation de la formation.*

Pour tout renseignement contacter Stéphanie MOUCLIER au 06 05 04 03 80 ou [stephmouclier.svs@gmail.com](mailto:stephmouclier.svs@gmail.com)

## Détail de la formation :

**J1 : Posture de l'animateur**. Théorie + exercices pratiques

**J2 : Maternelle**. Découverte du programme de prévention SVS + exercices de mises en situation

**J3 : Elémentaire**. Progression du programme de prévention de SVS + exercices de mises en situation.

**J4 : Collège**. Progression du programme de prévention de SVS + exercices de mises en situation.

**J5 : Lycée**. Progression du programme de prévention de SVS + exercices de mises en situation.

Pour pouvoir **intervenir** dans les établissements **au nom de SVS**, il faut :

- Avoir suivi les 5 jours de formation dans l'ordre de J1 à J5.
- Avoir suivi au moins *20h de stage pratique devant des élèves* auprès de Stéphanie Mouclier, ou de tout formateur agréé SVS.
- Envoyer CV + lettre de motivation au Centre Re-Source.
- Faire partie d'une équipe de Prévention au sein d'une plate-forme de SVS.
- Avoir reçu l'agrément délivré par la Commission Prévention présidée par le Dr Violaine Guérin, présidente de SVS.